

veux énoncer deux principes avant que nous passions à autre chose.

Premièrement, il importe que les conséquences soient proportionnées à la gravité de l'acte, lorsqu'un député se conduit mal et ne respecte pas la présidence ou un autre député. Nous avons beaucoup parlé de ces écarts de conduite, ces derniers mois. La conséquence doit donc être proportionnée à la gravité de l'acte.

Deuxièmement les conséquences ou les sanctions doivent venir le plus vite possible après que les actes reprochés à l'intéressé ont été commis, comme nous l'avons appris dans nos relations avec les autres, au travail, dans nos familles et à l'école. C'est à ce moment-là qu'elles ont le plus d'effet. Personne ne peut dire le contraire. Il vaut mieux que la sanction vienne le plus vite possible. C'est là qu'elle est le plus efficace.

Les incidents qui se sont produits récemment à la Chambre datent déjà de plusieurs semaines. Le dernier en liste s'est produit hier soir. Nous pensons certainement plus à celui-là qu'à ceux qui sont arrivés il y a plusieurs semaines.

Je vous demande donc, monsieur le Président, d'appliquer les sanctions le plus vite possible pour qu'elles agissent avec force.

Je vous conseille et je conseille à la Chambre de ne pas tarder à prendre une décision car la gravité des actes sera oubliée et l'effet des sanctions en sera affaibli. Les délais ont souvent cette conséquence-là. Voilà ce que je conseille à la Chambre et à vous aussi, monsieur le Président, pour qui j'ai le plus grand respect.

J'ajouterais, à l'intention du député de Parkdale—High Park, qu'il est important que nous appuyions tous cette motion et que nous passions aux travaux de la Chambre.

Je termine en disant que plusieurs personnes m'ont appelée à mon bureau de circonscription et à mon bureau d'Ottawa, depuis quelques mois, pour me dire, par exemple, qu'ils interdisent à leurs enfants de regarder le canal parlementaire. Je suis sûre que nous avons tous entendu la même chose. N'est-ce pas déconcertant et inquiétant pour nous qui sommes censés représenter la plus importante institution du Canada?

### *Privilège*

**M. le Président:** Il semble que la Chambre souhaite que je donne la parole au député de Port Moody—Coquitlam.

**M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam):** Monsieur le Président, je suis venu immédiatement et comme je vous l'ai mentionné plus tôt, j'aimerais m'expliquer le plus tôt possible relativement à cette question.

Vous avez donné la parole à d'autres députés et, à bien y réfléchir, c'est une excellente chose, parce que j'ai écouté très attentivement chacun d'entre eux. J'ai un profond respect pour les députés et je pense que ceux-ci le savent.

Monsieur le Président, je tiens à m'excuser clairement pour ce qui s'est produit hier soir. Je m'excuse auprès du sergent d'armes, des députés de la Chambre et du Président. Je ne voulais pas manquer de respect envers la Chambre ou la présidence. En fait, j'ai la plus grande admiration et le plus profond respect pour la Chambre, où je siège depuis 12 ans. Je fais maintenant partie d'un certain nombre de comités de la Chambre, qui examinent diverses questions, notamment toutes celles qui seront soulevées ici aujourd'hui et qui le seront la semaine prochaine.

Ce n'est pas une excuse, mais je tiens à dire que j'étais irrité hier soir parce que j'avais l'impression que je ne pouvais exercer mon droit de vote relativement à la mesure législative touchant les personnes âgées. Le sort des personnes âgées me préoccupe beaucoup. J'ai eu l'impression, pour une raison qui m'échappe mais qui sera sans doute expliquée, que la sonnerie avait été courte. Or, je me suis précipité ici immédiatement après la fin d'une réunion portant sur la Loi sur les jeunes contrevenants et à laquelle j'assistais tout de suite après être arrivé de Vancouver. Bref, je me suis précipité ici afin de pouvoir voter. Lorsque je suis arrivé à la Chambre, j'avais raté le vote. Je n'étais pas le seul dans cette situation, puisqu'il y avait un certain nombre d'autres députés dans le même cas.

J'ai essayé d'expliquer mon point de vue afin que tout le monde sache ce qui en était. J'avais l'impression que moi et d'autres députés avions été privés de notre droit de vote. Certains députés, notamment ceux de Skeena et de Fraser Valley—Est, ont essayé d'avoir la parole afin d'expliquer pourquoi ils n'ont pas voté relativement à cette importante question.

Je croyais que le Président m'avait vu ou entendu. J'ai voulu essayé d'attirer son attention. Cela n'est pas une excuse, mais je tenais à apporter ces précisions aux députés parce que je respecte tous ceux qui ont parlé avec leur cœur. Je les connais. Je tenais à ce qu'ils sachent ce que je pensais.